

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2017 - 2018

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 19/09/2017

Présidence de : Mme LAVANCHE Kathy

Quorum : 13

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 2

ORDRE DU JOUR

Préambule : Approbation du PV de la séance du 26/06/2017.

1- Questions pédagogiques :

1. Le point sur la rentrée 2017.
2. Bilan pédagogique 2016 - 2017.
3. Bilan CDI 2016-2017
4. Programme d'actions 2017 - 2018.
5. Calendrier annuel.
6. Opération « devoirs faits ».
7. Principe du stage en entreprise des classes de 3<sup>ème</sup>.

2- Fonctionnement général :

8. Fermeture de l'établissement pendant les petites vacances scolaires.
9. Déplacement dans le cadre de l'Association Sportive.
10. Bilan moral et financier du Foyer Socio-Educatif (année scolaire 2016 – 2017).
11. Répartition des indemnités de missions particulières (IMP).

3- Questions financières :

12. Tarifs concernant les diverses dégradations.
13. Conventions/Contrats/Services.
14. DBM.
15. Voyages.
16. Conventions.

4- Questions diverses

- 6 Annexes (nombre – titre) : - Point sur la rentrée 2017 – Bilan pédagogique 2016-2017 – Bilan CDI 2016-2017 – Programme d'actions 2017-2018 – calendrier annuel – Principe de stage des classes de 3<sup>ème</sup>

**PRESENCE AU CONSEIL**

**Séance du 02 octobre 2017**

Séance du Qualité		Titulaires			Suppléants			
		Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]	E[☐]	Nom - Prénom	P[☐]	A[☐]
<b>ADMINISTRATION</b>	Chef d'établissement	Mme LAVANCHE Kathy	X					
	Proviseur ou principal adjoint							
	Gestionnaire	M. RODIER David	X					
	C.P.E.	Mme BILLEROT Lucile	X					
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	M. MAZIN Jean-Claude Mme VACHON Séverine	X	X				
	Groupement communes							
	Commune siège	Mme JANCHE Marylène	X					
	Commune siège							
<b>PERSONNALITE QUALIFIEE</b>		Mme RAUTUREAU Jackie M. LEMAIRE Jérôme	X		X			
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>Personnel d'enseignement</b>	Mme LAUGIER Pascale			X			
		Mme MAYOT Karine	X					
		Mme MOUZIN Marie-Laure	X					
		M. PAILLAT Simon	X					
		Mme GENTET Julie	X					
		Mme GUIONNET Christelle	X					
	<b>Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé</b>	Mme BEAUMONT Michelle	X					
		Mme MERESSE Marie-Christine		X				
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	<b>Parents d'Elèves</b>	Mme AYRAULT Mireille	X					
		Mme CAPILLON Sylvie	X					
		Mme BERETTI Nathalie		X		Mme DELAGARDE Claire	X	
		Mme TAUDIERE Marina	X					
		M. POINET Frédéric	X					
		M. GEMOT Olivier	X					

Elèves	M. POINET Antonin	X							
	M. VOISIN Maxime		X						

## **RUBRIQUE I - Préambule**

Le quorum étant atteint, Mme LAVANCHE, Principale, en qualité de présidente du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 17h35 et fait lecture de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme DELAGARDE Claire, représentante de parents d'élèves, accepte d'assurer le secrétariat de séance.

### **1. Approbation du PV de la séance du 26/06/2017 :**

Le Procès-verbal de la séance du 26 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19      Contre : 0      Abstention : 0

### 1. Point sur la rentrée 2017 :

Mme LAVANCHE rappelle, par un diaporama, quelques éléments importants:

#### Effectifs des Elèves :

Elle présente les effectifs de la rentrée 2017-2018 :

3 classes de 6<sup>ème</sup> : 19 élèves en 6A, 19 élèves en 6B et 19 élèves en 6C  
2 classes de 5<sup>ème</sup> : 25 élèves en 5A, 27 élèves en 5B  
3 classes de 4<sup>ème</sup> : 23 élèves en 4A, 22 élèves en 4B et 23 élèves en 4C  
2 classes de 3<sup>ème</sup> : 23 élèves en 3A, 23 élèves en 3B

Soit un effectif de 223 élèves.

Il y a eu beaucoup de mouvements : arrivées et départs depuis le début de l'année scolaire.

#### Effectifs des Personnels :

Elle présente ensuite les effectifs des personnels :

Professeurs : 22 (20% TP documentaliste non compensé) - 1 Absent non remplacé - 10 postes partagés.

1 CPE - 3.75 Vie scolaire – 1 AVS – 0.5 Infirmière (0.5 avec le Collège de Sauzé-Vaussais)

1 Assistante sociale (elle vient 1 vendredi sur 2) – 1 Psychologue EN (elle vient 1 jeudi sur 2)

4.5 Agents – 0.2 absent non remplacé – 1 poste partagé.

Le complément de service en Physique-Chimie est assuré par une personne en service partagé avec Celles/Belle et Melle depuis le 27 septembre. Le remplacement de Mme Boussac n'est pas assuré en Technologie. Le recrutement se poursuit par l'intermédiaire de Pôle emploi mais sans résultat à ce jour. Le collectif de parents d'élèves a rédigé un premier courrier au Rectorat qui est resté sans réponse. Un deuxième courrier a été envoyé ; le rectorat a informé Mme LAVANCHE qu'une réponse à ce courrier est en cours de rédaction.

M Mazin demande des nouvelles de Mme Boussac. Mme LAVANCHE nous informe que Mme Boussac ne reviendra pas sur ce poste et demande un reclassement professionnel.

20 % du service de documentaliste n'est pas assuré et le service des moyens n'attribuera personne pour ces 20 %.

Mme Létouart est en arrêt suite à un accident domestique à compter du 2 octobre et pour une durée indéterminée. L'établissement fera une demande de remplacement dès qu'un document médical attestant plus de trois semaines d'absence lui sera fourni.

### 2. Bilan pédagogique 2016-2017 :

#### Résultats DNB 2017 :

93.1 % de réussite cette année -contre 82.05 % l'an passé- en série générale et 33% en série professionnelle.

En Deux-Sèvres : 91.89 % en série générale et dans les établissements publics de l'académie : 90.39%.

Beaucoup de mentions :

TB : 17 soit 41.46 % - B : 13 soit 31.37 % et AB : 11 soit 26.82 %.

Soit 41 élèves sur les 54 élèves qui ont obtenu le DNB en série générale.

L'augmentation du niveau des résultats est à mettre en lien avec les nouvelles modalités d'examen et d'évaluation : une grande partie des points apportés par le contrôle continu.

Sur la totalité des candidats, 4 élèves n'ont pas obtenu le DNB dont 2 sur les 3 candidats en filière professionnelle.

## Bilan d'orientation 2017 :

62.29 % ont été orientés en Lycée Général et 32.8 % en Lycée Professionnel (2<sup>nd</sup>e Pro + CAP Scolaire).

1 élève en CAP hors système scolaire – 1 élève en MFR – 1 élève sortie du système scolaire de par sa volonté et celle de sa famille.

La répartition des élèves dans les différents types d'orientation est stable et montre un attachement constant des familles envers les filières professionnelles. Les familles et l'établissement encouragent une orientation choisie quel que soit le niveau scolaire des élèves. Les élèves ont tous eu leur premier ou deuxième choix d'établissement.

## Bilan pédagogique 2016-2017 :

Mme LAVANCHE présente le bilan des actions 2016-2017 en trois axes :

### ● AXE 1 : Améliorer les résultats des élèves en renforçant la maîtrise de la langue :

- Théâtre
- Voyage au Cœur du Livre
- Collège au Cinéma
- EPI « C'est quoi ce cirque ? »
- EPI « Le corps en mouvement »

### ● AXE 2 : Inscrire la politique de l'établissement dans le maillage du territoire tout en veillant à désenclaver le collège par une politique culturelle et d'orientation ambitieuses :

- Flamenco
- Qu'est qui rend le Mont-St-Michel exceptionnel ?
- Chorales
- Shakespeare satiriste
- Stage en entreprise
- Forum des Métiers
- Femmes et Sciences

### ● AXE 3 : Former à des comportements responsables en veillant au bien-être des élèves et à leur construction personnelle :

- Semaine du goût
- Actions scientifiques ponctuelles
- Atelier nature
- Projet ECORCE
- Eco-délégués
- Atelier « abeilles »
- EPI : gestion et traitement de l'eau en Andalousie
- Egalité filles-garçons
- Le Pré Vert, concours MSA
- Education affective et sexuelle – Relations à l'autre
- Les dangers d'internet
- Harcèlement et cyber-harcèlement
- Sécurité routière
- Don d'organes
- Tabac
- Alcool
- Savoir-nager
- EPI : musique et risques auditifs

Théâtre : le coût du spectacle n'est pas chiffré dans le document. 2 interventions ont été offertes par l'intervenante-parent d'élève. Le projet n'a concerné qu'une classe de 6<sup>ème</sup> car il aurait été trop onéreux pour les 3 classes.

Voyage au Cœur du livre : mutualisé avec Brioux/Boutonne

Le « Pré Vert » : les élèves ayant participé à ce concours ont reçu un prix régional sous la forme d'une subvention de 550€ dont ils vont devoir décider de l'utilisation cette année avec Mme Billerot.

Concernant les EPI, les nouvelles directives ministérielles indiquent que les élèves ne doivent plus en suivre qu'un au minimum au lieu des 8 initialement prévus dans la réforme du collège. Le collège en maintient cependant un grand nombre.

### 3. Programme d'actions 2017-2018 :

Mme Lavanche présente le programme d'actions pour l'année 2017-2018 :

● AXE 1 : Améliorer les résultats des élèves en renforçant la maîtrise de la langue :

- Théâtre
- Collège au Cinéma

● AXE 2 : Inscrire la politique de l'établissement dans le maillage du territoire tout en veillant à désenclaver le collège par une politique culturelle et d'orientation ambitieuses :

- Séjour à CADIX
- Club Espagne
- Séjour à Munich
- Connaissance de la langue allemande
- Chorales
- Semaine des mathématiques
- Stage en entreprise modifié

● AXE 3 : Former à des comportements responsables en veillant au bien-être des élèves et à leur construction personnelle :

- Semaine du goût
  - Atelier nature
  - Aménagement du coin nature de la serre
  - Projet ECORCE
  - Eco-délégués
  - Atelier « abeilles »
  - Eco-gestes
  - Education affective et sexuelle – Relation à l'autre
  - Hyper connectés, le cerveau en surcharge
  - Les dangers d'Internet
  - Harcèlement et cyber-harcèlement
  - Sécurité routière
  - Don d'organes
  - Projets « cerveau et addiction »
  - Tabac
  - Drogue
  - Alcool
  - Savoir-Nager
  - Assemblée Nationale
- Reconduction des EPI - « C'est quoi ce cirque ? » (classes de 4<sup>ème</sup>)  
- Le corps en mouvement (classes de 3<sup>ème</sup>)

- Collège et cinéma : 3 classes de 6ème et 3 classes de CM2 du secteur en binômes 6ème/CM2  
- Séjour à Cadix : selon disponibilité de Mme Létoquart et nouveaux devis. Le nombre d'élèves hispanistes de 3ème ne permettant pas de remplir un bus, la proposition est faite que des élèves de 4ème volontaires et motivés s'ajoutent au projet par l'intermédiaire d'un « club Espagne ».  
- Séjour à Munich : proposé aux élèves germanistes de 4ème et 3ème des collèges de Lezay et Sauzé-Vaussais en même temps. Le projet initial était de profiter du jumelage de la commune et d'aller à Barver mais la professeure allemande a été mutée entretemps.  
Ces deux séjours auraient lieu en même temps ; des élèves germanistes pourront cependant se rendre en Espagne et des élèves hispanistes en Allemagne.

Les budgets des deux voyages sont en cours d'élaboration.

- Projet d'ouverture d'une classe de 6ème bilingue anglais-allemand au collège.
- Chorale 6ème-CM2 sur le thème du handicap en lien avec la programmation Collège et cinéma
- Eco-délégués : ils seront intégrés au Conseil de la Vie Collégienne
- Eco-gestes : récupération de papier avec les Editions Belin et Véolia au bénéfice de l'UNICEF
- Assemblée Nationale : projet de visite de l'Assemblée Nationale et du musée du Louvre avec les délégués de classe, les élus au Conseil de la Vie Collégienne et les élèves ayant participé au concours roman-photo en 2016-2017.

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents approuvent le programme d'actions 2017-2018.

3.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0

3.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 2

M Mazin félicite l'équipe pour la qualité des actions et déplore qu'elles soient très mal connues, qu'il y ait peu de publications dans la presse.

Mme Mélouki ajoute qu'il y a une fête d'école en interne mais que les parents n'ont pas l'occasion de voir les réalisations des élèves.

Mme Lavanche répond qu'aux portes ouvertes les parents sont tous invités sans succès mais qu'il y aurait peut-être autre chose à imaginer pour inviter les parents.

M Rodier précise que ce programme pédagogique sera réalisé dans la mesure du possible en fonction des finances.

Mme Guionnet ajoute que l'équipe pédagogique a le souci de proposer chaque année des projets nouveaux et variés pour essayer de toucher le plus d'élèves possible.

#### 4. Bilan CDI 2016-2017 :

Mme Lavanche fait lecture du bilan CDI que Mme Boulanger a établi.

→ Achat d'un nouveau kiosque ONISEP et d'un nouveau présentoir pour les revues.

→ 305 emprunts sur l'année scolaire 2016-2017 : 179 en 6ème, 75 en 5ème, 23 en 4ème, 28 en 3<sup>ème</sup>.

Des manuels scolaires sont revenus en très mauvais état. Malgré la demande faite aux parents, les livres ne sont pas toujours couverts, prennent l'eau dans les sacs, sont déchirés. Les facturations ne sont pas toujours honorées par les familles.

Activité pédagogique :

- aide personnalisée en recherche documentaire et invention d'un scénario avec Mme Molinari
- expos temporaires
- atelier nature
- club manga, club lecture
- accueil des élèves de CM2

Animations culturelle :

- Projet Femmes de Science
- Voyage au Cœur du Livre
- La Science se livre
- Images de Sciences
- Semaine du goût
- Projet ECORCE

Mme Delagarde demande s'il y a une analyse de la baisse de l'emprunt d'ouvrages de la 6ème à la 3ème.

Mme Lavanche constate que les élèves de 6ème lisent plus et s'impliquent plus que les autres dans les projets du collège en général. De plus, il existe des séances dédiées à l'utilisation du CDI dans l'emploi du temps des 6èmes. Mme Billerot ajoute que les 6èmes ont plus d'heures d'étude que les autres élèves.



## 5. Calendrier annuel :

Mme Lavanche présente le calendrier annuel pour l'année 2017-2018, sachant qu'il évoluera dans le temps. Les parents ont accès à cet agenda en consultant PRONOTE :

Les conseils de classe du 1<sup>er</sup> trimestre débuteront début décembre.

Les rencontres individuelles auront lieu le 13 novembre pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, le 23 novembre pour les élèves de 5<sup>ème</sup>, le 07 novembre pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et le 21 décembre pour les élèves de 3<sup>ème</sup>.  
Remise bilan fin de trimestre le 19 décembre pour les classes de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

Les épreuves du brevet blanc auront lieu les 01 et 02 mars 2018 pour les classes de 3<sup>ème</sup> et les pour les classes de 4<sup>ème</sup> les 05 et 06 avril 2018.

Sortie classes de 5<sup>ème</sup> à l'Espace Mendès France le 13 mars 2018.

Les conseils de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre débuteront vers le 19 mars 2018.

Séjour Andalousie et Bavière du 14 mai 2018 au 18 mai 2018.

Chorale CM1-CM2 et 6<sup>ème</sup> le 08 juin 2018.

Mme Janché demande si tous les parents ont accès à internet pour consulter Pronote.

Mme Billerot indique qu'il n'y a pas eu de problème d'élèves mal informés depuis que tout se passe par Pronote.

Mme Lavanche explique qu'elle n'a pas la possibilité de savoir si la famille dispose ou pas d'une connexion internet.

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents donnent leur accord sur l'organisation du calendrier annuel 2017-2018.

5.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0

5.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 7

## 6. Opération « devoirs faits » :

La nouvelle loi impose que l'opération « Devoirs faits » soit mise en place pour les élèves volontaires. Un message a été transmis à toutes les familles pour mesurer la pertinence d'un créneau le soir après les cours. 9 élèves seulement se sont portés volontaires avec l'accord de leurs parents. Les séances auront lieu 1h par semaine, tous les lundis de 17h à 18h.

D'autres créneaux sont également mis en place pour un public ciblé par les professeurs principaux, sur un créneau d'1h à 2h d'étude pour chaque classe. Pendant cette heure d'étude, les élèves ciblés se rendent dans une autre salle que la salle d'études avec un Assistant d'Education pour les encadrer et les aider.

Mme Billerot précise que les Assistants d'Education s'investissent beaucoup dans le suivi des élèves.

Mme Rautureau indique qu'un projet est en cours d'élaboration dans ce même objectif à l'Espace jeunes.

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents donnent leur accord sur cette opération.

6.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0

6.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 3

## 7. Principe d'organisation des élections au Conseil de la Vie Collégienne (CVC) :

Les Elections auront lieu le 6 octobre.

Composition du conseil :

Présidé par Mme Lavanche

10 élèves > 2 par niveau + les 2 délégués au CA membres de droit

Les éco-délégués

1 parent (disponible en journée)

2 enseignants (Mme Molinari et Mme Gentet qui suit les éco-délégués)

Mme Billerot

Tous les projets du Conseil de Vie collégienne sont présentés en CA par les élèves délégués.

Les élèves ont la liberté de choisir les thèmes traités. Pour les aider, Mmes Lavanche et Billerot ont déjà pensé leur en soumettre quelques-uns : actions solidaires, modes d'utilisation des heures d'études, usage des toilettes\*, développement durable et aménagement extérieur (serre, cour).

Les membres du CA, à l'unanimité des membres présents donnent leur accord sur le fonctionnement du CVC.

7.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19      Contre : 0      Abstention : 0

7.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 9

\*Mmes Lavanche et Billerot indiquent qu'il y a actuellement un problème grave d'hygiène et de dégradation dans les toilettes des filles.

## 8. Principe de stage des classes de 3<sup>ème</sup> :

Mme Lavanche présente les constats de l'équipe pédagogique concernant les stages de 3<sup>ème</sup> :

- parfois jugés long par les jeunes et / ou par les employeurs
- les élèves sont parfois trop jeunes pour faire des stages (il faut avoir plus de 14 ans)
- certains métiers sont peu connus du public, peu connus des élèves, des enseignants
- les élèves font souvent des stages dans les domaines qu'ils connaissent déjà
- le bassin d'emploi local est peu connu
- les élèves cherchent souvent des orientations proches de chez eux.

D'où l'idée d'un projet expérimental avec le Club des entreprises :

- faire visiter des entreprises locales aux professeurs (3 visites)
- faire visiter ces entreprises aux élèves (4 demi-journées) : ce qui permet de voir les différents métiers d'une entreprise, 2 entreprises par demi-journée. L'accompagnement par des professeurs permet que les élèves âgés de moins de 14 ans y participent. Ces visites donneraient lieu à un travail écrit de la part des élèves, un rapport de visite.

Faire un stage en immersion de 2 journées, soit dans une entreprise visitée soit dans une autre entreprise selon le choix de l'élève. Ces 2 journées pourraient se faire plus tard dans l'année (quand l'élève a 14 ans) et ne donneraient pas systématiquement lieu à un rapport écrit. Ce serait au choix de l'élève selon ce qu'il veut présenter à l'oral du brevet.

Les rapports de visite et rapport de stage seraient à transmettre aux entreprises d'accueil qui sont demandeuses de retours de la part des stagiaires.

Mme Mélouki interroge sur le choix des lieux visités qui semblent être essentiellement des entreprises du secteur secondaire.

Mme Lavanche explique que cela correspond au bassin d'emploi local.

Mme Rautureau indique qu'il est possible de demander à la communauté de communes d'accueillir des stages.

Il existera un carnet pour guider les élèves, les professeurs, les entreprises dans le stage.

Mme Taudière demande si les élèves ont été consultés sur le choix des entreprises visitées.

Mme Lavanche explique que non mais que les élèves auront toujours la possibilité de faire leurs 2 jours d'immersion dans l'entreprise de leur choix.

Mme Mayot ajoute qu'il est discriminant de laisser les élèves trouver un stage tous seuls car tous n'ont pas les moyens de le faire.

Mme Mélouki remarque qu'il n'y a pas de propositions de visites dans le domaine culturel.

Mme Lavanche explique que la demande institutionnelle est de permettre des stages en entreprise.

Mme Capillon remarque que 2 jours c'est peu pour certains, et que cette nouvelle formule peut ne pas convenir à des élèves qui avaient déjà une idée de stage en tête.

Mme Guionnet explique qu'il est possible de faire des mini-stages en plus des stages prévus par l'établissement. Mme Lavanche ajoute que cela se fait dans la mesure où l'élève s'engage à rattraper ses cours.

Mme Mélouki demande s'il y a toujours l'action « Bravo les artisans ». Mme Lavanche confirme.

Les membres du CA donnent leur accord à ce projet.

8.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 18      Contre : 0      Abstention : 1

8.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 4

**9. Fermeture de l'établissement pendant les petites vacances scolaires :**

Le CA, à l'unanimité des membres présents, autorise la fermeture au public de l'établissement pendant les petites vacances scolaires.

9.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

9.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 10

**10. Déplacement dans le cadre de l'association sportive :**

Le CA, à l'unanimité des membres présents, autorise les déplacements des élèves dans le cadre de l'UNSS le mercredi après-midi, sur d'autres installations que celles de la commune de Lezay.

10.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

10.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 1

**11. Bilan moral et financier du foyer socio-éducatif :**

Mme Billerot présente le bilan financier du FSE pour l'année 2016-2017 :

- Participations financières aux sorties et voyages.
- activités périscolaires sur la pause méridienne

Bilan financier du FSE :

- dépenses (19 651€) - Recettes (20 716€) - Excédent : + 1 065€
- 102 adhérents

Recettes = adhésions, photos, marché de Noël, Loto, Tombola, Zumba, ventes de chocolats, bulbes et saucissons – Le loto et la tombola sont les 2 actions les plus bénéficiaires – Le marché de Noël ne sera pas reconduit car c'est beaucoup de travail pour très peu de bénéfice.

Dépenses = Actions financées = concours Kangourou (1€ des familles + 2€ du FSE), goûter de Noël, achat d'un babyfoot, lots du tournoi de foot, chorale 6ème-CM2 (achat de Tee-shirts), voyages, fête du collègue (goûter + DJ)

**12. Répartition des indemnités de missions particulières (IMP) :**

Mme Lavanche présente la répartition des IMP :

\* Deux IMP RUPN soit 2500 euros (gestion du site, logiciels pédagogiques, Pronote ...) qui sera partagée entre 2 professeurs M. Joulin (0.5) et M. Brégeas (1.5).

\* IMP soit 625 euros pour décrochage scolaire : Mme Billerot

\* IMP « coordination de cycle » 2500 euros divisée entre : Mme Gentet (0.5), Mme Equilbey (0.5) et Mme Laugier (0.5).

\* IMP « coordination disciplinaire » : 1250 euros pour Mme Fillon (0.5) et Mme Guinot (0.5).

\* IMP « culture » soit 625 euros pour Mme Boulanger (0.5), professeur documentaliste.

\* IMP « Chorale » soit 1250 euros pour Mme Mouzin

\* IMP « devoirs faits » soit 312.50 euros pour Mme Billerot (0.25)

Nouveauté pour cette année : ajout de l'IMP « devoirs faits ».

4<sup>ème</sup> part de coordination de cycle non attribuée pour le moment.

Mme la Principale demande aux membres du conseil d'administration l'approbation de cette répartition.

12.1. Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19    Contre : 0    Abstention : 0

12.2. Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 5

## RUBRIQUE III - QUESTIONS FINANCIERES

M. Rodier informe le CA que la réception de l'extension de la cuisine a été faite même si les travaux ne sont pas terminés.

### 13. Tarifs concernant les diverses dégradations :

#### Tarifs de dégradations et photocopies :

Sur proposition du chef d'établissement, les tarifs suivants sont reconduits :

Tarifs photocopies	
A4	0,10 €
A3	0,20 €
Dégradations	
Manuels scolaires	
de 1 à 2 ans	100% de la valeur
de 2 à 5 ans	80% de la valeur
plus de 5 ans	50% de la valeur
Carnet de correspondance	2,85 €
Assiette	2,00 €
Assiette dessert	1,50 €
Ramequin	1,00 €
Verre	0,50 €
Bol	2,50 €
Ravier	2,50 €
Divers	prix de remplacement
Clé établissement caution	15.00 €

Nouveauté pour cette année : ajout d'une caution pour les clés. La tarification pour photocopies n'est pas appliquée et celle de la casse de la vaisselle n'est pas systématiquement appliquée.

Adoptés par le CA à l'unanimité des membres présents.

13.1 Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

13.2 Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 6

M Mazin demande si le collège est informé de l'offre faite par le conseil départemental pour un fonctionnement collectif pour le téléphone et internet.

M Rodier a eu l'information juste après avoir contractualisé avec un nouveau fournisseur. Le collège ne va donc pas suivre l'offre du conseil départemental pour le moment.

#### 14. Conventions/Contrats/Services :

Le CA est informé des Conventions/Contrats/Services en cours et valables pour 2018 qui sont soumis à son approbation.

##### CONTRATS

Location et entretien des photocopieurs multifonctions	SORAM
Vidange et nettoyage des bacs à graisse	AVSP
Dératisation	ECOLAB

##### CONVENTIONS

Assistance informatique	DAMA Lycée Vieljeux La Rochelle
Droits de reproduction par reprographie	CFC
Agence Comptable	Lycée Haut Val de Sèvres - St Maixent l'Ecole
Mutualisation paie ASSEDU et contrats aidés	Lycée M. Genevoix - Bressuire
Rencontres chorales	APEM SUD 79
Location mini-bus	CIAS du Mellois + Lycée J.F.Cail de Chef-Boutonne

##### DIFFERENTS SERVICES

Contrôles bactériologiques des cuisines	LASAT
Electricité	SEOLIS
Gaz	SEOLIS
Chauffage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MELLOIS
Téléphone et internet	SBS
Assurance	MAIF
Eau	SYNDICAT D'EAU DE LEZAY

Accord du CA à l'unanimité des membres présents.

14.1 Résultats du vote (le cas échéant) : Pour : 19      Contre : 0      Abstention : 0

14.2 Numéro d'acte généré (le cas échéant) : 8

#### 15. DBM :

Suite à l'accord du dernier CA sur la répartition des crédits globalisés de l'Etat, de nouveaux manuels scolaires ont été achetés et une DBM est présentée pour information.

Pour la dernière période, plus de 40 % des fournitures pour les repas provenaient de fournisseurs locaux. Le collège a donc reçu l'aide du département de 10cts par repas pour cette période. Une décision budgétaire modificative est présentée pour information du CA pour intégrer cette subvention.

La subvention de 150 € pour l'intervention des « motards en colère » a été versée par la préfecture des Deux-Sèvres. Une DBM pour information du CA est présentée.

Aucune question n'a été soumise au Conseil d'Administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H05.

La Secrétaire de Séance,

C.DELAGARDE



La Présidente,

K. LAVANCHE

